



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

74 N° 10 1952

Doctrine catholique et Problème de la population

Clément MERTENS (s.j.)

p. 1042 - 1061

<https://www.nrt.be/fr/articles/doctrine-catholique-et-probleme-de-la-population-2566>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Doctrine catholique et Problème de la population

Les années qui suivirent la seconde guerre mondiale ont vu, en plusieurs points du globe, une recrudescence du néo-malthusianisme. Dans des pays comme l'Angleterre ou la Hollande, dont la structure économique fut ébranlée par les hostilités et leurs conséquences plus ou moins directes, des craintes vives se firent jour quant à la possibilité de nourrir convenablement la population dans l'avenir.

Par ailleurs, l'intérêt porté au relèvement des régions sous-développées fait appréhender à bon nombre de spécialistes en la matière que les efforts tentés ne soient rendus vains dans des cas comme ceux de l'Inde ou du Japon, l'augmentation rapide du nombre de bouches à nourrir empirant les conditions de vie malgré toute l'aide apportée, ou du moins empêchant de progresser aussi rapidement qu'on le juge souhaitable¹. Dans ces pays eux-mêmes, certains dirigeants autochtones cherchent à introduire les méthodes de contrôle des naissances usitées dans des milieux plus « avancés ».

Enfin, le souci de mieux organiser le ravitaillement à travers le monde, l'institution d'organismes internationaux comme la F.A.O. (Organisation Mondiale de l'Agriculture et de l'Alimentation), ont amené à inventorier plus systématiquement les ressources du globe et l'usage qui en est fait. On s'est aperçu de graves gaspillages. On en a conclu, dans certains milieux, que la race humaine, par sa prolifération incontrôlée, est en train de « mettre la planète au pillage », que la « puissance explosive » de cette prolifération entraîne des réactions en chaîne, catastrophiques pour notre monde. Ce ne serait pas seulement la menace du suicide atomique, mais tout autant celle d'une surpopulation suffocante qui pèserait sur l'humanité de demain². Des éditeurs à la recherche de littérature sensationnelle pour clientèle en appétit d'angoisse contrôlée ont trouvé là un sujet de choix et en ont tiré quelques « best sellers ».

Ce qui est plus grave, c'est que de grands organismes internationaux : Commission de la Population de l'O.N.U., Organisation Mondiale de la Santé, F.A.O., U.N.E.S.C.O. ont été largement gagnées

1. Cfr J. Mertens de Wilmars, *Les problèmes démographiques des pays sous-développés*, dans la *Revue Politique*, 1952, pp. 460-477. On ne peut que féliciter l'auteur des vues chrétiennes qui inspirent sa conclusion.

2. Dans ce sens : Osborne, *La planète au pillage*, Payot, 1949; W. Vogt, *La faim du monde*, Hachette, 1950; A. Huxley, *La double crise*, Dunod, 1950 (tous traduits de l'anglais); R. C. Cook, *Human fertility*, Londres, Gollancz, 1951.

par cet état d'esprit et que des tentatives ont été faites de les engager dans une politique néo-malthusienne³.

Le problème de la population⁴ est donc posé avec plus de retentissement que jamais et on sait l'importance des valeurs morales qui s'y rattachent. Les catholiques se trouvent devant des positions néo-malthusiennes solidement organisées. Leur point de vue est considéré comme rétrograde, injustifié et hautement dommageable. Il est souvent très mal connu.

Les problèmes de la morale conjugale ont été étudiés et exposés à profusion dans les milieux catholiques. Ils ont même été présentés avec talent à l'intention des hommes de toute croyance s'occupant de démographie ou d'action sociale en général⁵. Mais, la morale conjugale concerne directement les relations entre les époux, tandis que le problème de la population porte sur le terme extérieur, subsistant de ces relations, sur l'homme nouveau qui en surgit et sur les conséquences de son apparition dans la société. C'est dans cette perspective que nous voudrions nous placer⁶.

* * *

Pour les mieux mettre en vedette, nous présenterons en quelques paragraphes les points principaux de la doctrine chrétienne se rapportant au problème de la population. Nous nous rendons parfaitement compte que nous n'épuisons pas ainsi le sujet!

1. *Estime de la vie.*

Depuis les émouvantes paroles du Seigneur Jésus évoquant la joie de la femme qui vient d'enfanter, « parce qu'un homme est venu au monde » (Jo., XVI, 21), jusqu'au récent discours de Pie XII aux

3. Cfr *L'Osservatore Romano*, 8 juin 1952 : *Politica demografica all' O.N.U.*

4. Qu'on nous permette cette expression simplifiée, qui répond au langage courant. « Le » problème de la population, tel qu'on l'entend habituellement depuis Malthus, est celui que pose le rapport entre les ressources dont une population dispose et son volume, considéré comme dépendant surtout de la natalité.

5. J. Dermine, *La doctrine du mariage chrétien*, 6^e éd., Louvain, Soc. d'Etudes Morales, Sociales et Juridiques, 1943; M. Riquet, *Christianisme et population*, dans *Population*, 1949, p. 615-630; W. J. Gibbons, *The Catholic Value System in relation to human Fertility*, dans les *Proceedings of the annual meeting of the Population Association of America*, 1949, p. 108-134; S. de Lestapis, *L'Eglise catholique et les problèmes de population*, dans *Population*, 1952, p. 289-306.

6. Dans le même sens, la dernière partie de l'article de Gibbons cité plus haut. R. Sigmond, *Optimum populationis et adaptatio procreationis*, dans *Angelicum*, 1952, p. 141-153; A. F. van Leeuwen, *Bevolkingsvraagstuk en geboorteregeling vanuit moreel standpunt gezien*, dans *Economie* (Tilburg), 1952, p. 386-396. On trouvera aussi d'intéressantes indications dans l'ouvrage collectif : *Limitation des naissances et conscience chrétienne*, Ed. Familiales de France, 1950.

infirmières et sages-femmes d'Italie⁷, toute la tradition chrétienne est remplie de l'estime de la vie humaine et fait écho aux paroles du Créateur : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre » (*Gen.*, I, 28).

Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement? Le christianisme repose sur le dogme de la paternité divine. Dieu, infiniment parfait et heureux, n'a point voulu renfermer son bonheur en lui-même, mais il a voulu le communiquer autant que des créatures pourraient le recevoir. Amour gratuit, partant d'une perfection infinie! La création en est comme une première manifestation, déjà splendide, tandis que sa plénitude éclate dans les dons de la surnature et de la rédemption. Saint Jean, qui en contemplait la splendeur, devait en tirer la définition la plus profonde qui puisse se donner de Dieu : « Dieu est amour », non seulement amour pour ce qui est, mais amour qui appelle à l'être.

L'homme, qui est essentiellement participation de cet amour, qui, pour reprendre l'expression de l'Écriture, est créé à l'image de Dieu, l'homme pourrait-il ne pas imiter cette générosité divine? Fait à l'image du Créateur, il sera « pro-créateur ». Arrivé à la plénitude — relative — de son être d'homme, il appellera d'autres hommes à l'existence. Cette vie qu'il possède et dont il jouit — y a-t-il beaucoup d'hommes qui regrettent de vivre? — il l'assurera à d'autres.

Nous reprenons ici, mais en renversant la perspective, une idée exprimée par saint Thomas lorsqu'il parle de la création. L'Aquinat se demande s'il convient que Dieu veuille autre chose que lui-même. Il répond : « La créature n'est pas seulement inclinée vers son bien propre — pour l'acquérir si elle ne l'a pas, pour s'y reposer si elle le possède — mais elle est inclinée aussi à communiquer son bien aux autres dans la mesure du possible. C'est pourquoi nous voyons que tout agent, pour autant qu'il est en acte, et parfait, produit son semblable... En conséquence, si les créatures, en tant qu'elles sont parfaites, communiquent leur bien à d'autres, il appartient d'autant plus à la volonté divine de communiquer son bien à d'autres par similitude, dans la mesure où cela est possible⁸. »

Pour saint Thomas, la question était : « Convenait-il que Dieu créât? » Nous nous demandons s'il convient que l'homme procréé. Le fondement de la réponse est le même de part et d'autre : la générosité radicale de l'être que, avec son sain réalisme, l'Aquinat constatait dans l'homme adulte, que nous trouvons dans la vérité primordiale : « Deus caritas est! »

Dès lors, nous devons conclure que, réalisée dans les conditions requises par la dignité aussi bien de celui qui procréé que de celui

7. Cfr *N.R.Th.*, 1952, p. 70-80.

8. *S. Th.*, I^a, q. 19, a. 2.

qui est appelé à la vie, — nous les préciserons plus bas — la multiplication des hommes a une valeur en elle-même. Elle ne doit pas être souhaitée d'abord parce qu'elle assure la puissance de l'État, ou la prospérité économique, ou le bonheur des familles. Ces biens sont réels, mais ils viennent par surcroît. Chaque homme est fin en soi, est désirable pour lui-même. Il l'est aux yeux de Dieu; il doit l'être pour les autres hommes.

Cette vérité se rattache étroitement à l'éminente dignité de la personne humaine que l'Eglise ne cesse de proclamer, qu'elle a toujours défendue, notamment contre tous les totalitarismes. C'est pourquoi l'Eglise envisage avec faveur une large diffusion de la vie humaine et condamne les époux qui, sans motif grave, s'y soustraient même par des méthodes en soi légitimes⁹. C'est pourquoi elle défend cette vie dès le moment où elle a commencé, fût-ce dans le secret du sein maternel. C'est pourquoi, en milieu chrétien, pères et mères de familles, médecins, infirmières, religieux et religieuses consacrent tant d'efforts à la sauver, à l'améliorer, même dans les plus humbles et les moins bien partagés des hommes.

On comprendra peut-être mieux la portée de ces affirmations en les comparant avec celles d'auteurs qui sont d'une opinion différente. Arthur Young (1741-1820), par exemple, écrivait : « A mon sens, la population est un objet secondaire. On doit cultiver le sol de la manière qui lui fait produire le plus, sans s'inquiéter du reste... De quelle utilité serait, dans un état moderne, l'existence d'une province dont le sol serait cultivé à la manière de l'ancienne Rome, par des paysans propriétaires, sinon à produire des hommes, ce qui, en soi, est d'une parfaite inutilité¹⁰? »

Moins crûment peut-être, mais dans le même style, M. Vogt déclarait récemment : « Malheureusement, malgré la guerre... la population de l'Europe a augmenté de 11 millions entre 1936 et 1946. On ne dira jamais assez que cette augmentation correspond à l'incendie d'un dépôt de denrées alimentaires¹¹. »

A vrai dire, le terme de « multiplication » des hommes n'est pas sans inconvénients. Il ne s'agit pas, avant tout, de faire nombre. Le nombre est la répétition d'identiques et, suivant l'adage scolastique, n'a pas de justification en soi. Mais, les hommes ne sont pas des unités identiques. Chacun est quelque chose de neuf, d'irremplaçable; chacun a sa destinée propre.

9. *N.R.Th.*, 1952, p. 74 in fine. Le P. de Lestapis (*art. cit.*, p. 290) écrit que les enseignements pontificaux sont donnés « en fonction d'un principe premier toujours présupposé : il est bon pour le genre humain de pouvoir croître continuellement en quantité et qualité ».

10. *Political Arithmetic*, I, p. 47.

11. *La faim du monde*, p. 249.

On peut parler de multiplier des animaux. Nous ne voulons pas un mouton ou un bœuf pour lui-même et nous proportionnons nos troupeaux à nos besoins. Pour les hommes, il doit en aller autrement et plutôt que de « multiplication », il faudrait parler de diffusion de la vie.

Collaborer à cette diffusion est une des plus belles tâches que l'homme puisse accomplir. C'est une manière éminente de s'unir à Dieu en imitant sa générosité créatrice. C'est faire excellemment œuvre de charité car, si la vie temporelle n'est pas le bien suprême, c'est pourtant un des biens les plus précieux et le fondement indispensable de tous les autres, qui ne peuvent être reçus sans elle. Aussi, le P. Mersch n'hésitait-il pas à écrire : « Le rôle de l'amour conjugal est auguste entre tous. Tandis que les autres activités naturelles ne produisent que des choses, lui, il est appelé à procréer l'homme... Nulle part — dans l'ordre naturel — Dieu n'est présent comme là ¹². » Dans l'ordre de l'élévation à la surnature et de la rédemption, la virginité et la continence se placent au-dessus du mariage et de son usage. Mais, ceux-ci restent la condition de la grande majorité des hommes et leur aboutissement normal est une généreuse fécondité.

2. *Estime raisonnable.*

Si la morale catholique admet que la diffusion de la vie est un bien d'un ordre élevé et qui a sa valeur en lui-même, elle n'en fait pas un bien suprême à poursuivre sans limites.

Lorsque nous parlons de la vie, nous ne songeons pas uniquement à la vie du corps, aux valeurs biologiques. Il ne s'agit pas de mettre au monde des enfants, n'importe comment, et puis de les laisser se débrouiller dans l'existence. Il s'agit de faire des hommes, avec tout ce que cela suppose d'intelligence, de moralité, de délicatesse. Il s'agit, pour ceux qui en assument la responsabilité, de le faire d'une manière qui respecte et enrichisse leur propre personnalité. Il s'agit, enfin, de tenir compte des autres hommes qui existent déjà, des intérêts légitimes de la société. L'idéal, pour la morale chrétienne, n'est donc pas le plus d'enfants possible, sans considération du reste ¹³.

Nous ne nous arrêterons pas ici à la théorie spécieuse suivant laquelle il faudrait réduire la quantité pour assurer la qualité. Il en a été fait justice plus d'une fois déjà ¹⁴. Elle oublie trop généralement qu'une réduction de la quantité, lorsqu'elle s'inspire finalement de préoccupations égoïstes ou les fait naître, nuit à la qualité elle-même,

12. *Morale et corps mystique*, 2^e édit., p. 206.

13. Ceci a été souligné dans *Limitation des naissances et conscience chrétienne*, notamment par le chan. Leclercq.

14. Cfr V. Fallon, *Famille et population*, p. 60, Tournai, Casterman, 1942; A. Landry, *Traité de démographie*, p. 585 et suiv.; A. Sauvy, *Richesse et population*, p. 75 et suiv., Payot, 1943.

celle-ci tenant chez les hommes bien plus à la valeur morale qu'à la vigueur physique ou même l'instruction.

Mais, il est indubitable que, dans certains cas, la venue de nouveaux enfants n'irait pas sans risques sérieux, sans inconvénients graves pour ces enfants eux-mêmes, pour leurs parents, pour leurs frères et sœurs ou pour la société dans laquelle ils entreraient. Si une prolifération irréfléchie devait entraîner l'insouciance vis-à-vis de la mort de nombreux nourrissons, vis-à-vis de l'impossibilité de les éduquer convenablement, si elle devait conduire à l'écrasement des parents sous un fardeau trop lourd, on ne pourrait certainement pas la considérer comme souhaitable.

La mauvaise santé des parents, de la mère surtout, les difficultés économiques, d'autres circonstances diverses peuvent faire souhaiter dans certaines familles une limitation, même très stricte, des naissances. Le Pape Pie XII le reconnaissait expressément dans une allocution récente : « De cette prestation positive obligatoire (de transmettre la vie), peuvent dispenser, même pour longtemps, aussi pour la durée entière du mariage, des motifs sérieux, tels qu'il n'est pas rare d'en trouver dans ce qu'on appelle « l'indication » médicale, économique, eugénique, sociale ¹⁵. » Il reste que, en l'absence de toute indication semblable, un devoir de fécondité incombe aux époux et qu'ils sont invités à y répondre généreusement.

Les principes ainsi énoncés sont forcément généraux ; ils ne déterminent pas combien d'enfants il convient d'avoir. C'est là une question d'espèce qui doit trouver sa réponse dans l'ensemble des circonstances concrètes où se trouve chaque famille.

Le problème peut se poser à une échelle beaucoup plus vaste : celle de tout un pays. On peut certainement se demander si l'Italie, l'Inde, le Japon — pour ne prendre que quelques cas spécialement frappants — n'ont pas une population qui dépasse leurs ressources et dont l'augmentation continue aggrave la situation d'une manière alarmante. On peut se demander s'il n'y a pas lieu de freiner cette expansion démographique se produisant dans des conditions apparemment aussi désavantageuses ¹⁶. Rien, dans la morale chrétienne, n'oblige à écarter à priori cette question ; tout, au contraire, nous engage à l'examiner avec la plus entière franchise.

Mais, prenons garde ; le problème est beaucoup plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. En premier lieu, les possibilités d'adaptation sont généralement beaucoup plus étendues pour l'ensemble d'un

15. *N.R.Th.*, 1952, p. 75.

16. Au sujet de l'Inde on pourra lire l'excellent ouvrage de A. Nevett, *To many of us?*, Poona, Institute of Social Order, 1952. On verra que la situation n'est pas du tout aussi désespérée que certains milieux veulent le faire croire.

pays que pour une famille, les ressources latentes beaucoup plus abondantes. Un recours à la limitation des naissances se justifiera donc moins facilement dans le premier cas que dans le second.

Ensuite, à supposer que la population soit excédentaire par rapport aux ressources, il n'est pas du tout certain qu'une action sur son volume, surtout par une diminution de la natalité, améliorerait la situation, car elle pourrait entraîner de graves perturbations dans la structure démographique et l'équilibre économique¹⁷.

Enfin, ce n'est pas tout de déclencher un mouvement. Il faut encore se demander jusqu'où il ira. L'expérience montre à suffisance que les pays qui se sont engagés dans la voie du « birth control » y sont entraînés beaucoup plus loin qu'il n'avait été prévu, au point que, voulant défendre un niveau de vie élevé, c'est leur existence même qu'ils ont compromise.

Il est légitime, certes, de se demander quelle est l'influence d'une augmentation de la population sur le chômage, sur les ressources alimentaires, sur la balance des paiements, sur le développement culturel d'un pays. Si, en fait, cette influence est défavorable, il faut qu'on le sache et, si pour des raisons d'ordre supérieur, on en accepte les inconvénients, il faut que ce soit non par ignorance ou inconscience, mais en pleine connaissance de cause. Nous ne demandons pas qu'on pratique la politique de l'autruche ! Les démographes, les médecins, les économistes, qui attirent l'attention sur les aspects défavorables de certaines évolutions démographiques, rendent un excellent service, à condition qu'ils évitent toute déformation ou toute présentation unilatérale des faits.

La morale catholique ne répugne donc pas à une juste « rationalisation des naissances¹⁸ ». Elle n'a jamais rejeté l'intervention de la raison, lorsque celle-ci ne prétendait pas s'affranchir de toute dépendance. Elle lui a, au contraire, toujours reconnu une haute valeur et l'a plus d'une fois défendue contre des détracteurs. Par suite même de l'importance qu'elle reconnaît à la vie sexuelle et à la diffusion de la vie, la morale chrétienne ne peut que souhaiter de les voir de moins en moins abandonnées à l'instinct, de plus en plus contrôlées par la raison, elle-même guidée par la morale et par la foi. Toute nouvelle possibilité dans cette voie doit être considérée comme heureuse.

C'est donc légitimement que l'on peut souhaiter une élévation de l'âge moyen du mariage dans des pays où cet âge est très bas. C'est

17. Voir, par exemple, ce que dit van Leeuwen (art. cit.) des Pays-Bas. De même, on lira utilement Reddaway, *The economics of a declining population*, 2^e édit., Londres, 1946.

18. Cfr *Limitation des naissances et conscience chrétienne*, p. 37 et suiv., p. 91 et suiv.

légitimement que, là où la tension est excessive entre la population et les ressources, on peut chercher à faire connaître les procédés moraux de contrôle des naissances. Une grande prudence s'impose néanmoins en cette matière, car une telle propagande pourrait facilement être maladroite, se situer dans une perspective fausse. Si déjà elle n'est pas facile dans des pays de vieille chrétienté, où le niveau de l'éducation est relativement élevé, quels ravages ne pourrait pas causer une publicité mal inspirée dans des milieux beaucoup plus primitifs ?

La morale chrétienne admet un « contrôle » de la natalité, mais elle exige qu'il se fasse dans la dignité, par une domination des instincts et non par leur déviation. La « rationalisation » doit être vraiment une victoire de la raison et non point de la ruse. Elle suppose une maîtrise de soi, une acceptation de sacrifices que l'Eglise sait possibles avec le secours de la grâce et sous condition d'un climat moral fait de réserve et d'orientation vers des valeurs supérieures. Le christianisme crée ce climat, lorsqu'il n'est pas contrecarré par des influences qui sapent l'idée religieuse elle-même et qui mettent l'accent sur les satisfactions matérielles et souvent sur les moins nobles. Il développe l'estime de la virginité et du célibat, il encourage les vocations de dévouement, il éveille le sens des responsabilités, il apprend à tous à dominer leurs appétits. Si, dans certains efforts entrepris en faveur des pays surpeuplés, ou prétendus tels, on se souciait un peu plus d'élévation morale et non pas seulement de mettre au point et de répandre un « cheap and safe contraceptive », la solution des problèmes qui se posent deviendrait beaucoup plus facile.

Mais, c'est tout le contraire qu'entendent souvent les milieux les plus accueillants au néo-malthusianisme où presse, modes, cinéma et le reste sont au service de la civilisation aphrodisiaque signalée par Bergson, où, par tous les moyens, on excite les tendances sexuelles tout en se refusant aux conséquences qui doivent normalement s'ensuivre. Pareil double jeu, en des matières aussi graves, est l'indice d'une corruption profonde de notre monde et ne peut que provoquer un haut-le-cœur chez ceux qui gardent un tempérament sain.

3. *Respect des sources de la vie.*

Si le christianisme fait tant de cas de la vie humaine et de sa diffusion, il est logique qu'il attache la plus grande considération aux sources dont elle procède, à l'amour conjugal et à tout ce qu'il implique.

Sa morale sexuelle n'est pas une discipline de méconnaissance, un ensemble de prohibitions timorées. C'est une morale de valorisation, de franchise calme et courageuse.

En particulier, l'Eglise est loin d'ignorer l'importance des facteurs

sexuels dans l'équilibre et l'épanouissement physiques et psychologiques¹⁹. Elle sait que le penchant de l'homme et de la femme l'un pour l'autre est normalement porteur de hautes valeurs spirituelles, même dans ses aspects charnels. Elle proclame, il est vrai, la valeur supérieure de la chasteté parfaite, parce que celle-ci, outre son rôle ascétique, libère des énergies considérables pour le service de Dieu et des autres hommes. Mais, cela ne l'empêche pas de voir dans l'union légitime de l'homme et de la femme baptisés un sacrement, c'est-à-dire non pas simplement l'occasion d'une cérémonie pieuse, mais une source authentique de grâces surnaturelles, qui rejaillissent sur le plan simplement humain.

Sans doute, à ceux qui veulent contracter mariage, la morale chrétienne fait un devoir de se demander s'ils ont la santé, les ressources morales et matérielles nécessaires pour élever convenablement des enfants. Assumer des charges aussi graves ne peut se faire sans prudence ni réflexion. Mais elle attache plus d'importance encore à ce que ne soient pas enfreintes les lois de la morale sexuelle et conjugale qui importent tellement pour la dignité aussi bien des peuples que des particuliers.

Sous prétexte de raisons sociales, plus d'un pouvoir civil s'est arrogé le droit d'interdire le mariage à certaines catégories de citoyens ou de leur imposer la stérilisation. Soucieuse de faire respecter l'intégrité corporelle de chacun, de garder ouverte à tous une voie qui peut être la seule apte à régler des poussées physiques et psychologiques extrêmement puissantes, l'Eglise a toujours protesté contre ces mesures. Elle ne lâche pas pour autant la bride aux instincts et ne se fait pas faute de rappeler aux conjoints leurs responsabilités; elle ne méconnaît pas l'utilité très réelle de l'eugénisme et d'une politique de bien-être, mais elle entend sauvegarder des valeurs qui se situent plus haut encore.

4. *Hierarchie des valeurs.*

En effet, ce qui différencie catholiques et néo-malthusiens, ce n'est pas seulement un désaccord sur les méthodes à employer, mais plus encore une conception divergente de la hiérarchie des valeurs.

Pour les néo-malthusiens, la préoccupation principale est généralement celle du niveau matériel d'existence, du « standard of life ». L'idéal poursuivi est celui d'un peuple abondamment pourvu de biens matériels, jouissant d'une santé robuste, d'un niveau d'éducation élevé, vivant dans une aisance générale, au milieu de laquelle les parents puissent, sans beaucoup se gêner, élever l'enfant ou les enfants qu'ils auront désiré avoir; que s'ils préfèrent ne pas en avoir du tout, c'est leur affaire et il faut leur procurer les moyens d'y parvenir sans des renoncements considérés comme trop pénibles.

19. Cfr l'article précité de S. de Lestapis, p. 299-303.

De cet idéal, la morale chrétienne ne rejette évidemment pas tout. Elle souhaite aussi l'aisance, une éducation développée, une santé vigoureuse et se réjouit de voir prolonger la vie moyenne. Mais, ce ne sont pas là, pour elle, des critères suprêmes. Ce qui lui importe avant tout, ce n'est pas le niveau matériel d'existence, mais le niveau moral. Pour sauvegarder celui-ci, pour l'élever toujours davantage, la première chose qu'elle exige, c'est que les époux observent les lois de leur état, ces lois qui tiennent au cœur même de la moralité. S'il faut choisir, elle préfère un peuple moral à un peuple riche ; sa longue histoire lui a d'ailleurs appris qu'une richesse acquise ou conservée dans des conditions trop faciles marque souvent le début d'une profonde décadence.

Ce qui lui importe aussi, pour les raisons que nous avons dites plus haut, c'est la générosité dans le don de la vie, à cause de la valeur qu'elle possède en elle-même, à cause de l'élévation qu'elle apporte à ceux qui la pratiquent. Le christianisme s'accorde d'ailleurs sur ce point avec la morale naturelle et il nous plaît de reproduire ici le témoignage d'hommes qui, sans puiser directement à l'inspiration chrétienne, rejoignent cependant notre point de vue.

Dans son « Traité de démographie », A. Landry écrit, par exemple : « Si les hommes étaient plus avisés, ils sauraient mieux donner leur prix aux jouissances de toute sorte qui les sollicitent ou qui s'offrent à eux... Il est des éléments de bonheur qui sont fondamentaux et qui, une fois pourvu aux nécessités matérielles de l'existence, contribuent au bonheur plus que tout ce qui s'achète. Il s'agit de ces éléments qui répondent aux besoins de notre activité et de notre affectivité. Il s'agit, enfin, du sentiment même de la vie, qui est, lui aussi, une source permanente de bonheur, à condition que l'on soit préservé de la misère soit physique, soit morale... Dans la mesure où le bonheur vient des affections échangées, du dévouement dépensé, et cette mesure est très grande, c'est surtout au sein de la famille qu'on le goûtera²⁰. » Et Gandhi, en face des tentatives de répandre dans l'Inde les procédés contraceptifs, proclamait fièrement : « Nous n'avons pas besoin qu'on nous apprenne à user de contraceptifs ou qu'on nous aide à satisfaire des appétits animaux, mais qu'on nous enseigne à dominer ces appétits, parfois jusqu'à la continence complète. Nous avons besoin qu'on nous enseigne, par la prédication et par l'exemple, que la continence est parfaitement possible et impérieusement nécessaire si nous ne voulons pas rester mentalement et physiquement inférieurs. Il faut qu'on nous enseigne bien haut que, si nous ne voulons pas être une nation de fantoches, nous devons conserver et augmenter l'énergie vitale que nous dissipons chaque jour²¹. »

20. *Op. cit.*, p. 583.

21. Cité dans Nevett, *To many of us?*, p. 121.

En vertu de ce que nous avons dit jusqu'ici, nous croyons pouvoir établir la hiérarchie suivante entre les préoccupations qui doivent présider à une « rationalisation » des naissances dans un esprit chrétien :

1^o Il faut d'abord assurer le respect des lois morales de l'activité sexuelle. Celle-ci ne peut s'exercer que dans le mariage, qui est la condition normale pour la plupart des hommes et dont l'usage doit respecter l'ordination intrinsèque et essentielle à la procréation. Une limitation des naissances qui entraînerait la vie sexuelle en dehors du mariage ou qui pervertirait celui-ci ne saurait être acceptée.

2^o Il faut ensuite sauvegarder des conditions de vie suffisamment humaines dans les familles. Un grave devoir incombe aux époux de s'assurer à eux-mêmes et d'assurer à leur progéniture l'essentiel pour la vie corporelle et spirituelle et de se préoccuper des répercussions qu'une multiplication des naissances pourrait avoir sur l'équilibre de la société dans laquelle ils vivent. Le cas échéant, il pourra en résulter, pour ceux qui désirent contracter mariage, l'obligation d'y renoncer temporairement, voire définitivement, pour ceux qui sont mariés celle de pratiquer la continence.

Pareille obligation le cède néanmoins à la nécessité d'observer la morale sexuelle. Lorsque, en raison des conjonctures humaines, celle-ci ne peut trouver sa sauvegarde pratique que dans l'usage du mariage, cet usage devient parfaitement légitime et les naissances qui en résulteront doivent être acceptées loyalement par les conjoints et par la société à laquelle ils appartiennent, même au prix de lourds sacrifices.

3^o Supposées dans la famille les ressources physiques, économiques, morales suffisantes, s'ouvre pour les conjoints tout le champ de la générosité dans l'appel de nouveaux êtres au bonheur de la vie et dans la collaboration au bien social par le maintien et l'expansion de la population.

Dans cette matière, il ne faut pas songer seulement au bien de ceux qui ont le bonheur de vivre, mais aussi au bien que pourrait être la vie pour d'autres. Il ne faut pas songer seulement à la génération présente, mais aussi aux générations futures pour lesquelles un accroissement de la population est souvent la condition d'un essor moral, intellectuel et matériel. Un peuple, l'humanité entière, est essentiellement une succession de générations. Ceux qui nous ont précédés nous ont préparé une place et nous ont permis de vivre. Faisons de même pour d'autres et ne prétendons pas user et abuser d'un patrimoine laborieusement constitué, comme si personne ne devait venir après nous.

4° Pourra venir, enfin, le souci d'améliorer le niveau d'existence par la multiplication des biens de confort, d'agrément, de luxe..., ces biens auxquels nos contemporains attachent tant de prix, dont ils ont souvent développé la production aux dépens de nécessités plus fondamentales et qui, pourtant, signifient peu de choses en comparaison de nouvelles vies humaines. En conclusion d'un chapitre consacré à l'optimum de population et après avoir évoqué l'atmosphère de bonheur qui se dégage d'un tableau où Le Nain représente une modeste famille de paysans, A. Landry écrit : « Est-il besoin, maintenant, de faire ressortir que tout ce qui vient d'être dit, en modifiant profondément la notion de bien-être telle qu'elle avait été posée au début de la discussion, tend à donner beaucoup plus d'importance à la quantité de vie comme facteur intervenant dans la détermination de l'optimum de population ²² ? »

La gradation que nous venons d'établir est, évidemment, très schématique et ne situe que des valeurs considérées en soi, abstraitement. Dans le concret, elles se présenteront et devront être réalisées, non pas successivement, mais simultanément. Des parents peuvent, à la fois, accepter d'élever plusieurs enfants et chercher à améliorer leur situation matérielle. Mais, cela ne signifie pas que les deux choses se confondent à un même niveau, ni que, à supposer la nécessité de choisir, l'une ne doive être préférée à l'autre. De ce qu'il ne faut pas poursuivre à l'extrême limite l'obtention de valeurs supérieures avant de passer à la recherche de celles qui se situent moins haut, il ne suit nullement que la hiérarchie n'existe pas.

Aussi bien, quoi que cherche à faire croire trop souvent la propagande malthusienne, il n'y aura pas, dans de nombreux cas, opposition entre les diverses fins à poursuivre, notamment entre l'accroissement de la population et l'élévation du niveau de vie. Nombreux sont les pays où le développement économique peut soutenir ou dépasser le rythme d'une expansion démographique vigoureuse. La Belgique en est un exemple, puisque le revenu par habitant a pu y tripler dans le temps même où la population doublait. Pour plus d'un pays même, l'augmentation de la population est la condition indispensable d'un progrès économique à la mesure des ressources naturelles. C'est le cas du Congo Belge, du Canada, de maints états d'Amérique du Sud et, pour ne pas nous borner à des pays neufs, d'excellents économistes estiment que si la France avait vingt millions d'habitants en plus, sa situation économique serait infiniment meilleure ²³.

Mais, ceci est secondaire pour le moment. Ce qu'il faut souligner, c'est qu'il y a, pour le chrétien, des objectifs plus importants que le maintien ou l'élévation du niveau matériel d'existence ou que la pro-

22. *Traité de démographie*, p. 584.

23. A. Sauvy, *Plein emploi et pleine population*, dans *Population*, avril 1946.

longation de la vie moyenne. Si, dans un pays suffisamment pourvu de ressources, la sauvegarde intégrale des lois du mariage et une diffusion plus large de la vie devaient, sans compromettre l'essentiel, amener un abaissement du « standard of life », un chrétien ne pourrait hésiter à sacrifier celui-ci. Un moindre nombre de voitures luxueuses ou de postes de radio, moins de prodigalité dans les étalages et la publicité, un train de vie plus modeste, sont parfaitement acceptables au regard d'une plus haute moralité et de quelques milliers d'existences en plus. Ce choix est fait continuellement par des milliers de familles, dans la pleine conscience de leur devoir. Pourquoi ne pourrait-il pas être fait par une nation entière?

Nous ne pouvons donc admettre la notion d'optimum de la population telle qu'on l'a proposée trop souvent et définie en termes simplement économiques. Elle représente « un » optimum, très partiel, non « l' » optimum. Elle néglige des préoccupations fondamentales et renverse l'ordre réel des choses. C'est à la capacité de subvenir aux besoins de la population que l'on doit apprécier un système économique, et non point à la possibilité de s'adapter à un système économique que l'on doit apprécier le volume d'une population²⁴.

Pour le chrétien, l'optimum démographique se situe là où sont assurées une vie conjugale pleinement morale et la diffusion la plus large possible de l'existence dans des conditions humaines. Le chanoine Leclercq en a donné une formule heureuse : « Tant du point de vue familial que du point de vue social, il faut donc souhaiter une natalité abondante et saine, aussi abondante qu'elle peut l'être sans cesser d'être saine, mesurée sur les capacités familiales et sociales de l'humanité. La fécondité idéale est la fécondité rationnelle, celle par laquelle les hommes mettent au monde autant d'enfants qu'ils peuvent en élever sainement²⁵. »

5. *Implications sociales.*

Pour que les familles puissent accomplir convenablement la haute tâche qui leur revient, il leur faut des ressources et celles-ci ne pourront leur être assurées que grâce à une production abondante des biens les plus nécessaires et à une équitable répartition des richesses créées.

Dans de nombreux pays, un potentiel économique considérable n'est pas exploité, par ignorance ou négligence, par suite d'une mauvaise structure de la propriété foncière ou mobilière, d'une organisation insuffisante de l'épargne, par manque de capitaux. C'est le cas, en particulier, des pays dits « sous-développés », dont plusieurs connaissent une forte pression démographique, dans lesquels, en toute hypothèse, la masse des familles vit misérablement.

24. Dans le même sens, van Leeuwen, *art. cit.*, p. 395.

25. *Leçons de droit naturel*, t. III, 3^e édit., p. 256.

Il n'est pas exact que ces situations soient sans issue ou que le seul remède soit une réduction drastique de la natalité. Dans une étude publiée en 1951, un groupe d'experts des Nations-Unies arrivait à la conclusion suivante : « L'opinion que le développement économique sera nécessairement annihilé par l'accroissement de la population suscite un sentiment de pessimisme dans certains milieux. Nous ne partageons pas cette manière de voir. Si de sérieux efforts sont entrepris pour développer les pays sous-développés, nous ne voyons pas pourquoi leurs revenus nationaux n'augmenteraient pas à un rythme plus rapide que l'accroissement actuel ou possible de leur population. Le problème est difficile, mais non insoluble ²⁶. »

Dans des cas pareils, la morale fait une obligation à chacun, suivant ses capacités, de fournir l'effort requis. Le devoir en incombe d'abord aux habitants du pays lui-même. Mais, il incombe aussi aux nations plus avancées et plus riches, seules capables souvent d'assurer les concours techniques et la plus grande partie des capitaux nécessaires pour une mise en valeur suffisamment rapide. S'il est vrai, comme l'a montré A. Sauvy, qu'il n'y a pas encore de problème de la population mondiale ²⁷, il existe des problèmes mondiaux de population, c'est-à-dire des problèmes à la solution desquels doivent s'atteler toutes les nations, du moins les nations civilisées et mieux pourvues de moyens intellectuels, techniques et matériels. Il y a là un devoir de solidarité humaine dont certains, heureusement, commencent à se rendre compte, mais auquel la grande masse n'est pas encore assez attentive. Nous sommes, en général, trop enfermés dans nos étroites régions régionales et nationales. Nous ne sommes pas encore assez habitués à « penser monde ». Et, pourtant, qui devrait le faire plus que nous, catholiques, qui reconnaissons tous les hommes comme les fils d'un même Père, par conséquent comme nos frères ?

Si, dans les pays sous-développés, c'est avant tout un problème de production qui se pose, dans les pays plus avancés, c'est souvent la répartition des richesses qui demande à être améliorée. Une trop grosse portion du revenu national échoit à des personnes qui ont peu de charges de famille et leur permet de prélever une part indue des ressources en travail et en biens, aux dépens des familles existantes et de l'expansion de la population.

Immédiatement après la guerre, par exemple, le charbon était rare et dans les familles nombreuses, faute de pouvoir chauffer plus d'une pièce, on était contraint de vivre les uns sur les autres. Au même

26. *Measures for economic development of under-developed countries*, cité par J. Mertens de Wilmars dans l'article indiqué où l'on trouvera aussi une estimation de l'effort financier requis.

27. *Le faux problème de la population mondiale*, dans *Population*, 1949, p. 447-462.

moment, quantité de lieux de plaisir étaient chauffés confortablement, fréquentés qu'ils étaient par une clientèle de gens sans enfants, capables de se payer toute sorte d'agréments, même aux époques de privations. De nos jours, il est difficile à bien des jeunes mamans de trouver l'aide qui leur serait impérieusement nécessaire, mais dans les salles de spectacles, dans les salons dits « de beauté », dans quantité d'établissements similaires, des milliers de femmes et de jeunes filles sont occupées à des besognes peu utiles. Un des principaux inconvénients de cette répartition défectueuse des revenus est que la production des biens et des services essentiels — nourriture, logements, éducation... — est défavorisée, tandis qu'une proportion exagérée des énergies se dissipe dans la production du superflu.

Effertz, dans un ouvrage datant de 1888 et cité par A. Landry²⁸, condamnait ces abus dans des formules frappantes, presque brutales : « Quand nous consommons des biens qui ont coûté de la terre (ce que dit Effertz de la terre vaut de toutes les ressources, humaines et naturelles), nous excluons nos semblables de la jouissance de la terre ; et, comme ce sont surtout les biens de nourriture que la terre sert à produire, consommer des biens qui coûtent de la terre, ce sera priver de nourriture tel de nos semblables, ce sera supprimer des existences... Un chien mange autant de terre qu'un enfant, un cheval autant que trois adultes : ainsi les vieilles personnes charitables qui construisent des hôpitaux pour les vieux chiens sont des faiseuses d'anges et ceux qui ont des écuries, des massacreurs ».

Un des principes fondamentaux de la morale sociale catholique, c'est que les biens sont destinés à la satisfaction des besoins humains suivant leur importance et il faut entendre par là non seulement les besoins des hommes qui existent, mais aussi ceux des hommes qui doivent être appelés à la vie. Les ressources dont nous disposons n'ont pas été données pour un groupe ou pour une génération de privilégiés qui pourraient les dilapider à leur aise. Nous avons à les mettre en valeur, de telle sorte qu'elles servent au plus grand nombre d'hommes possible, assurant à une population croissante une meilleure satisfaction de ses besoins.

Quand, donc, le système de répartition aboutit à favoriser les personnes dans la mesure où elles limitent leur progéniture, nous pouvons être sûrs que la destination primaire des biens n'est pas respectée. Nous nous trouvons devant une situation qui compromet l'existence même de la société. Comme l'a fort bien fait remarquer A. Sauvy, chacun pensera être avisé en limitant à un ou deux le nombre de ses enfants et de la masse de ces « prévoyances » individuelles naît une formidable imprévoyance collective, aucun peuple ne pouvant se maintenir avec un taux de remplacement aussi insuffisant.

28. *Traité de démographie*, p. 531.

C'est pourquoi les catholiques ont toujours été à la pointe du combat pour une meilleure reconnaissance des droits de la famille dans l'organisation économique²⁹. C'est pourquoi ils furent — avec d'autres dont il n'est pas question de méconnaître ici les éminents services — les promoteurs tenaces des allocations familiales, des exonérations fiscales, de toutes les mesures en faveur de ceux qui assument la responsabilité d'élever des enfants.

Les principes de répartition qui valent à l'intérieur d'un pays entre les citoyens doivent être appliqués aussi — *mutatis mutandis* — dans les relations internationales. La doctrine de la propriété, sous réserve de certaines adaptations, vaut également dans les deux domaines. Une nation, ou quelques nations ne sont pas justifiées à s'approprier pour leur avantage exclusif tant de ressources qu'elles puissent en vivre très à l'aise, tandis que d'autres restent plongées dans une misère noire³⁰. Ici également, il y a des limites au droit d'appropriation; ici aussi, la « potestas procurandi et dispensandi » — le pouvoir d'administrer — peut être privée, mais l'utilité doit être largement communiquée à d'autres.

Il ne s'agit pas de méconnaître le droit des peuples sur leur territoire, de négliger l'importance de la cohésion nationale qui s'accommoderait mal d'un afflux brusque d'étrangers, surtout si ceux-ci offraient des résistances à l'assimilation. Mais, ces droits sont limités et, lorsqu'on cherche à établir leur portée exacte, on ne peut oublier les besoins et les intérêts des autres groupes humains.

Aussi bien, les formules propres à aider les pays à forte pression démographique sont variées; il n'y a pas que l'immigration. Il y a les facilités commerciales. Il y a, comme nous l'avons dit plus haut, le concours apporté en techniciens et en capitaux. Il appartient aux économistes, aux hommes politiques, de découvrir les formules appropriées, d'en peser les avantages et les inconvénients. Mais le moraliste doit souligner le devoir de solidarité et de charité internationale qui incombe aux mieux pourvus, même s'il appartient à l'un de ces pays.

Conclusion.

Bon nombre d'auteurs ne veulent voir dans la doctrine catholique en matière de population qu'une théorie attardée, souvenir d'un lointain moyen âge durant lequel les conditions démographiques étaient totalement différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Autrefois, dit-on, les mauvaises conditions d'hygiène entraînaient une mortalité

29. On sait avec quelle insistance le Pape actuel a toujours réclamé ce qu'il appelle « l'espace vital » de la famille.

30. Voir les déclarations pontificales à ce sujet dans de Lestapis, *art. cit.*, p. 291-295.

élevée qui frappait tous les âges, mais particulièrement la première enfance. Elles freinaient une progression trop rapide de la population. Les pays pouvaient supporter facilement des taux de natalité très élevés étant donné que la mortalité était souvent du même ordre et l'Eglise pouvait, sans inconvénients, prêcher une fécondité sans limites.

Aujourd'hui, continue-t-on, la situation est radicalement différente. En quelques décennies, la mortalité générale est tombée aux environs de 10 ‰ dans les pays les plus avancés. Les pays arriérés profitent des progrès réalisés ailleurs et passent par la même évolution à une allure accélérée.

La morale catholique, suivant ces auteurs, ne serait pas encore adaptée à cette situation nouvelle, mais, bon gré mal gré, elle devra modifier ses positions. Au reste, ne le fait-elle pas déjà, et la faveur que certains de ses coryphées attachent à la continence périodique ou à d'autres méthodes de contrôle des naissances n'annonce-t-elle pas un vaste repli stratégique, amorcé sous le couvert de justifications qui ne trompent pas plus que les prétentions de « stratégie élastique » invoquées par les chefs d'armées débordés?

Parler ainsi, c'est mal connaître l'Eglise et mal connaître les faits. C'est mal connaître l'Eglise, car, lorsqu'elle a pris solennellement position sur un point de morale, elle ne change plus. Au cours des siècles, a-t-elle bougé d'une ligne en matière de divorce ou d'avortement thérapeutique? Dieu sait pourtant si elle a subi des pressions sur ces deux points!

Si les progrès de la science font découvrir des moyens de contrôler les naissances qui ne s'opposent pas aux principes de la morale, l'Eglise les admettra — dans la mesure, évidemment, où ils seront employés à des fins honnêtes. Il n'y a là aucune concession. Il y a uniquement un jugement porté sur des faits nouveaux en vertu de principes qui restent toujours les mêmes.

Jamais l'Eglise n'a proscrit le principe d'une procréation contrôlée. Il y a un siècle déjà, le P. Taparelli, restaurateur du droit naturel et pionnier de la renaissance thomiste, écrivait : « La population est un bien social quand elle est en proportion avec le reste de la société; c'est-à-dire quand la force morale de la société, intelligence et volonté, est capable de l'embrasser et de l'animer tout entière, quand le territoire où elle se produit est capable de la soutenir et de l'alimenter pour obtenir l'ordre et la félicité³¹. »

C'est méconnaître les faits que de présenter la doctrine de l'Eglise comme mal adaptée à notre époque. C'est s'hypnotiser sur un des aspects de celle-ci : la profonde transformation des conditions démographiques, sans voir les autres aspects qui l'accompagnent et l'expliquent en partie.

31. *Essai de droit naturel*, livre V, ch. VI, art. II, n° 1118.

Car, enfin, s'il est une époque qui peut envisager avec générosité la diffusion de la vie, c'est bien la nôtre ! Un siècle et demi de découvertes bouleversantes nous a fait entrevoir ce que notre monde renferme de ressources. L'amélioration de l'hygiène et le prolongement de la vie moyenne ne sont pas des faits isolés, une espèce de phénomène céleste venu tout à coup troubler le rythme de notre existence. Ils se rattachent à tout un ensemble d'autres transformations : progrès de notre connaissance de la nature, développement des moyens de communication, etc., qui influent profondément sur nos capacités de production. Cessons de nous effrayer de ce que des vies humaines puissent être sauvées, comme si cela devait empêcher d'autres vies humaines de subsister ou d'éclore ! Des démographes dignes de confiance estiment à 6 ou 10 milliards le nombre d'hommes que la terre peut nourrir dans l'état actuel de la technique. Il faudra quelques générations avant que l'humanité atteigne pareils effectifs. Or, les problèmes que nous avons à résoudre, ce sont ceux de notre époque ; ceux que nous devons prévoir, ce sont, au maximum, ceux des deux générations suivantes ; au delà, les données fermes nous manquent et vouloir faire des plans à pareille échéance serait pure fantasmagorie.

Quant aux problèmes qui se posent immédiatement, si nous ne tenons pas en main tous les éléments de leur solution heureuse, nous avons pourtant assez de raisons de les aborder avec confiance. En conclusion d'une brochure publiée sous les auspices de l'U.N.E.S.C.O., P. Vincent et A. Myrdal écrivaient : « Nul ne peut prévoir les progrès de la science. En conséquence, l'attitude adoptée vis-à-vis du problème de l'alimentation est éminemment subjective... L'avenir seul peut donner raison aux pessimistes ou aux optimistes. Remarquons seulement que l'expérience semble confirmer le point de vue des optimistes : les progrès matériels réalisés par la science n'ont jamais déçu jusqu'ici ceux qui avaient placé leur confiance en elle. Malgré les prédictions pessimistes des malthusiens, malgré un accroissement sans précédent de la population du monde, les pays en proie périodiquement à la famine ou à la disette, ou chroniquement sous-alimentés, sont de moins en moins nombreux ³². » Bien plus : nous avons la certitude de progrès considérables dans l'avenir. La méthode des sciences de la nature est à ce point établie que les découvertes ne sont plus l'effet du hasard ; elles sont systématiquement tirées de connaissances fermement possédées, dont nous sommes loin d'avoir épuisé la fécondité.

La doctrine catholique en matière de population n'est donc aucunement un enseignement attardé, peu compatible avec les conditions nouvelles de la vie sociale ; nous dirions volontiers au contraire qu'elle

32. *Sommes-nous trop nombreux?*, Paris, Dunod, 1950, 70 p.

est particulièrement adaptée au monde actuel, puisque les possibilités d'existence pour les hommes nous apparaissent immenses comme jamais jusqu'ici.

Disons enfin que l'attitude catholique est une attitude de courage. Comme on l'a dit, lorsqu'il n'y a pas assez de chapeaux pour tout le monde, une des solutions est de couper un certain nombre de têtes. L'autre est de se mettre à l'ouvrage, de produire plus et de veiller à une juste répartition du produit.

Engager les hommes à répandre généreusement la vie, c'est les inviter par là même à développer, de toute leur énergie, les moyens de subsistance, à mieux aménager les structures sociales pour que chacun puisse tirer du fonds commun ce qui est nécessaire pour lui et les siens.

Les vues néo-malthusiennes, au contraire, conduisent à se donner trop facilement pour vaincu, à prendre des attitudes de paresse et d'égoïsme. Par crainte de devoir toucher à son niveau de vie, de devoir partager avec de nouveaux venus, de devoir défricher de nouveaux domaines, de devoir se soumettre à des aménagements, on préfère écarter à l'avance les gêneurs.

Il n'est pas question ici de soupçonner les intentions de nombreux protagonistes de la limitation des naissances sincèrement préoccupés du bien-être de populations misérables et désireux de les secourir. Mais, leur sollicitude s'inspire de principes erronés et conduit à des catastrophes. Au contraire, en demandant à ses membres un vigoureux effort, l'Eglise catholique rend à l'humanité un immense service.

On peut ici s'instruire d'une autre expérience. En s'opposant irréductiblement à l'avortement thérapeutique, l'Eglise a obligé bon nombre de médecins à vaincre des difficultés qui paraissaient insurmontables. Si elle avait capitulé devant les accusations d'incompréhension, de cruauté, que l'on n'a pas manqué de lui adresser, la médecine aurait probablement suivi la ligne de moindre résistance, elle se serait habituée à considérer comme acceptable la suppression d'un certain nombre de vies et ne serait pas arrivée à ce triomphe de sauver à la fois la mère et l'enfant.

Qu'on nous permette une dernière considération, non plus sur le plan des principes, mais sur celui de l'opportunité.

On sait que contrairement à trop de milieux occidentaux, les communistes s'opposent à la propagande malthusienne dans les pays dits « surpeuplés » et professent une confiance résolue dans les possibilités de nourrir une population mondiale accrue.

En cela, ils se montrent les fidèles héritiers de Marx qui raillait à plaisir la peur des économistes libéraux de son temps devant la vie. « Le manque de besoins en tant que principe de l'économie politique (entendez « libérale ») se montre de la façon la plus éclatante dans

sa théorie du peuplement. Il y a trop d'hommes ! L'existence de l'homme est à elle seule un pur luxe et si l'ouvrier est « moral », il sera économe quant à la génération. La production d'hommes apparaît comme une misère publique³³ ! » Et encore, ironiquement : « Ricardo et Mill ont fait un grand progrès sur Smith et Say en déclarant l'existence de l'homme... indifférente, voire dangereuse. Le véritable but de la production, ce n'était pas le nombre d'ouvriers entretenus par un capitaliste, mais la somme des intérêts rapportés³⁴. »

Aujourd'hui, dans leur presse, leurs diffusions radiophoniques, les Soviets et leurs satellites présentent le malthusianisme comme une doctrine de gens nantis, manquant d'esprit d'invention et d'entreprise, répugnant à faire place à d'autres³⁵. A la commission de la population de l'O.N.U. ou dans d'autres assemblées internationales, ils repoussent tout projet de diffusion des procédés contraceptifs dans les pays sous-développés.

On comprend la force d'attraction que peut exercer sur des peuples jeunes, prenant conscience d'eux-mêmes et en pleine expansion démographique, une doctrine qui se présente avec la certitude de pouvoir assurer à la fois le développement de leur population et l'élévation de leur niveau de vie, qui explique par les seuls défauts du régime capitaliste les difficultés éprouvées à nourrir un nombre croissant de bouches. Quelle aversion, au contraire, ne doit pas provoquer tôt ou tard une propagande qui apparaîtra comme une tentative de la part des nations occidentales de tarir la vitalité des peuples de couleur, afin d'empêcher qu'ils ne réclament un jour leur place au soleil ? N'y a-t-il pas bien des chances qu'un jour le peuple japonais, revenu de son effondrement, n'accuse les occupants de génocide et en rejette comme traîtres à la patrie les dirigeants qui cherchent aujourd'hui à l'entraîner dans la voie de la stérilité volontaire ?

Grâces à Dieu, le catholicisme, sur ce point, n'a pas à faire de volte-face opportuniste. Dans son fond même, il est une doctrine de vie, non seulement sur le plan spirituel, mais aussi sur celui de l'existence temporelle. Il nous appartient de continuer à le présenter comme tel, de démasquer la part d'erreur ou de sophisme qui se trouve dans les affirmations néo-malthusiennes, de travailler sur le plan économique, politique, technique, pour assurer la subsistance et le bonheur de générations toujours plus nombreuses. Il n'y a pas, aujourd'hui, croyons-nous, de problème qui s'impose davantage à la morale et à l'action sociales catholiques.

Rome.

Clément MERTENS, S. J.

Professeur à l'Université Grégorienne.

33. *Economie politique et Philosophie*, édit. Costes, p. 58.

34. *Ibid.*, p. 117.

35. Voir, p. ex., le résumé d'une conférence de Semenov par le B.B.C. *Monitoring Service*, Part I, n° 9, 23 mai 1949.